

**Accord de concertation
Communauté – COST
relatif à une action concertée dans le domaine de
l'intelligence artificielle et de la reconnaissance des formes
(Action COST 13)¹**

Conclu à Bruxelles le 4 décembre 1985
Entré en vigueur pour la Suisse le 1^{er} janvier 1986
(Etat le 1^{er} janvier 2013)

¹ Cet Ac. n'est pas publié au RO (RO 1987 870, 2012 3631). Commande: Direction des affaires européennes, 3003 Berne.

